

INTERVIEW EXPRESS

Le fonds de pension du Sénat doit-il être éthique et durable ?

Armes, OGM, tabac, pétrole... Entre 20 et 30 % des placements de la Caisse de retraite des sénateurs (CRS) profitent à des entreprises décriées pour leurs activités. Ecolo et Groen dénoncent cette situation. La sénatrice écologiste Cécile Thibaut s'en explique.

Entre 20 et 30 % du fonds, n'est-ce pas une part fort limitée, nécessaire à la rentabilité du placement ?
C'est une partie du fonds qui nous pose question. Nous sommes une institution publique ; nous votons des lois contre la vente d'armes ou contre les cigarettiers. C'est donc interpellant. La rentabilité est-elle notre seul moteur ? Nous ne pouvons nous comporter comme des gestionnaires ne prenant en compte que celle-ci.

Ne faites-vous pas un procès sur une pratique héritée du passé ?
Non. Ces placements sont récents. Quand Josy Dubié était sénateur, il avait déjà exigé que 30 % des placements soient investis dans l'éthique et le durable. La société évolue. Le monde économique l'a bien compris et propose aujourd'hui des placements éthiques, adaptés à la demande sociétale et offrant une même rentabilité. Il faut s'adapter à son époque : investir dans la malbouffe via Mon-

santo, c'est problématique. Nous devons orienter ce fonds pour qu'il profite à l'économie belge et à un modèle de société durable. Triodos mais aussi KBC proposent ce type de produits.

Christine Defraigne (MR), présidente du Sénat, dit que les gestionnaires de ce fonds veillent à améliorer la situation...

Je suis administratrice depuis moins d'un an au sein de cette caisse. J'ai d'abord voulu comprendre comment ça fonctionnait avant de monter au créneau. Quand je l'ai interrogé, M. Anciaux qui préside le CA, m'a répondu qu'avec des taux de rendement aussi faibles, de l'ordre de 2 %, nos placements étaient forcément éthiques et durables. En réalité, la seule indication que nous donnons au gestionnaire, c'est le ratio 40 % d'actions/60 % d'obligations, que nous dépassons allégrement au profit des actions. Ecolo et Groen demandent donc un audit de ces placements, ainsi que des critères éthiques et durables repris dans un contrat imposé au gestionnaire. Et nous avons déposé une proposition de loi pour réorienter les fonds de pension belges des 2^e et 3^e piliers, y compris privés, afin qu'ils profitent à une économie réelle, durable, européenne et qui ne nuit pas à la santé des gens. Avec une majorité libérale flamande, elle a peu de chance de passer. Mais c'est le modèle de société que nous défendons.

PASCAL LORENT